

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-Etat-francais-saurait-il-gerer>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°49 > **L'État français saurait-il "gérer" une catastrophe nucléaire ? Simulation d'accident à Gravelines : récit d'une mascarade**

1er mai 2010

L'État français saurait-il "gérer" une catastrophe nucléaire ? Simulation d'accident à Gravelines : récit d'une mascarade

À la veille des 25 ans de Tchernobyl, pour la première fois en France, l'État a tenté d'évacuer des populations lors d'une simulation d'accident nucléaire, qui s'est déroulée à la centrale de Gravelines (Nord) le 18 janvier dernier. La préfecture du Nord a organisé un périmètre d'évacuation de cinq kilomètres qui devait concerner 5 000 habitants et élèves dans deux quartiers de Gravelines. Le Réseau "Sortir du nucléaire" était sur place pour suivre le déroulement de l'exercice. Cette mascarade médiatique en apporte une nouvelle fois la preuve : il est impossible de se préparer à un accident nucléaire majeur.

Un risque d'accident nucléaire bien réel

Construite entre 1974 et 1985, la centrale nucléaire de Gravelines qui compte six réacteurs de 900 MW est la plus puissante d'Europe de l'ouest. La centrale se situe à proximité de treize sites Seveso¹, dont un dépôt pétrolier à moins de 500 mètres. Un accident nucléaire majeur a déjà eu lieu sur un réacteur de technologie similaire² à ceux de Gravelines : en 1979, à la centrale de Three Mile Island, aux États-Unis. En février 2011, deux anomalies graves ont été découvertes sur 19 réacteurs 900 MW qui pourraient entraîner la défaillance d'équipements de prévention d'accident nucléaire³. Ces anomalies concernent notamment la centrale de Gravelines dont cinq des six réacteurs fonctionnent avec un combustible au plutonium (le MOX), encore plus instable et dangereux que le combustible classique à l'uranium. La crainte d'un accident nucléaire à Gravelines n'est donc pas infondée.

Les populations instrumentalisées, les médias manipulés

L'ordre d'évacuation est donné dès 11h le jour de l'exercice dans les deux quartiers de Gravelines concernés. Les secouristes de la Protection Civile vont de maison en maison pour évacuer les habitants mais les portes restent closes, 350 personnes auraient même refusé l'évacuation⁴. Les

véhicules des secours et des forces de l'ordre tournent en boucle dans des quartiers déserts, la population est aux abonnés absents.

Hormis les élèves et le personnel de mairie qui n'avaient pas leur mot à dire, 160 habitants auraient été évacués sur les 3 000 initialement prévus⁵. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a constaté sur place que seulement 41 personnes avaient été accueillies dans un des principaux centres de regroupement des évacués⁶, qui aurait dû normalement accueillir 1600 personnes. cinquante cars attendaient la population, un seul car rempli quittera le périmètre.

La presse avait été conviée le jour de l'exercice pour écouter le directeur de la centrale affirmer qu'un accident nucléaire était hautement improbable. Encadrés par la communication d'EDF, les journalistes sont ensuite montés dans un car, qui a suivi la voiture du préfet pour la visite planifiée du poste de commandement (PC) communal et l'évacuation d'une école maternelle. L'exercice d'évacuation de Gravelines est avant tout une opération médiatique pendant laquelle les populations ont été instrumentalisées pour démontrer que l'État maîtriserait les conséquences d'un accident majeur.

Des désaccords inquiétants entre l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et EDF

Des membres de la Commission Locale d'Information (CLI) ont constaté des désaccords entre les acteurs de l'exercice au PC de la préfecture à Lille. Pendant l'exercice, l'ASN souhaitait élargir le périmètre d'évacuation de 2 km à 5 km autour de la centrale mais EDF s'y est opposée. L'ASN a demandé que l'évacuation se fasse avant que les habitants ne reçoivent une dose de radioactivité (fictive) de 50 millisievert (mSv)⁷, ce à quoi s'est aussi opposée EDF. Pour déclencher l'évacuation, EDF souhaitait attendre que les habitants de Gravelines reçoivent une dose de radioactivité cinquante fois supérieure à la limite annuelle autorisée pour l'exposition de la population aux rayonnements artificiels en France, soit 50 mSv⁸...

Peut-on réellement se préparer à un accident nucléaire ?

Qu'il s'agisse de la venue en nombre, de toutes les régions de France, des secouristes de la Croix-Rouge et de la Protection Civile (présents avant le début de l'exercice), ou de la réquisition des cars destinés à évacuer 5000 personnes, l'exercice avait été prévu de longue date. La population était, elle aussi, au courant de l'exercice depuis plusieurs semaines et la simulation a eu lieu entre 8h et 16h45, un jour de semaine.

Mais que se passerait-il si un accident majeur frappait un weekend en pleine nuit et pendant un épisode neigeux ? Combien de secouristes, pompiers et gendarmes pourraient intervenir rapidement ? Combien de cars seraient réquisitionnés ? Enfin, combien de personnes accepteraient-elles d'intervenir dans une zone hautement radioactive ?

Un périmètre d'évacuation de 5 km autour d'un réacteur accidenté est-il suffisant pour protéger les populations, alors que Tchernobyl a contaminé toute l'Europe ? Si un réacteur explosait vraiment, le panache radioactif pourrait atteindre Londres, Bruxelles ou Paris : combien de personnes faudrait-il alors évacuer et pour combien de temps ?

La catastrophe de Tchernobyl nous apprend que les conséquences d'un accident nucléaire sont ingérables et les dégâts causés à l'homme et à l'environnement, irréparables. La seule prévention possible d'une catastrophe nucléaire est l'arrêt des réacteurs au plus vite.

Le Réseau "Sortir du nucléaire"

1 : Sites industriels comportant des risques d'accidents majeurs, classés Seveso "seuil haut".

2 : Technologie de réacteur à eau sous pression. L'industrie nucléaire française a pris en compte en

1981 l'accident de Three Mile Island mais 46 des 58 réacteurs français n'ont pas pu être modifiés en profondeur puisqu'ils étaient soit déjà en exploitation, soit en cours de construction.

3 : Il s'agit d'une anomalie concernant la mesure du débit du circuit d'injection d'eau de secours des réacteurs et d'une anomalie concernant l'usure prématurée de pièces mécaniques de groupes électrogènes de secours.

4 : Selon l'article d'Hervé Morin "Accident nucléaire virtuel à Gravelines", Le Monde, 19 janvier 2011.

5 : Id.

6 : La maison de quartier des Huttes.

7 : Le sievert est l'unité de mesure des effets biologiques de la radioactivité sur un être vivant.

8 : La limite annuelle autorisée pour l'exposition de la population aux rayonnements radioactifs artificiels en France est de 1 mSv/an par personne.